



FINANCES

FLASH INFO

## RÉFORME DES RETRAITES

# UN PROJET INJUSTE ET BRUTAL, D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

LE CHOIX DU GOUVERNEMENT DE NE FAIRE REPOSER L'EFFORT QUE SUR LES TRAVAILLEURS EST INJUSTE ET BRUTAL. LA CFDT REFUSE ET PROPOSE D'AUTRES CHOIX QUE LES 64 ANS.

### Le système des retraites est-il en péril et une réforme est-elle urgente ?

Non. La CFDT ne nie pas qu'il y a un besoin de financement, mais il n'est pas urgent et le système des retraites n'est certainement pas en péril. Les rapports successifs du Conseil d'orientation des retraites (COR) démontre en effet que les dépenses du système de retraites sont maîtrisées du fait des précédentes réformes et du niveau des réserves (170 milliards €).

### Y-a-t-il un problème de recettes ?

Cela dépend des hypothèses retenues. Or, le COR ne présente pas une mais une douzaine de projections de besoins de financement\*. Mais toutes ne se valent pas.

### Quelle est l'hypothèse retenue par la CFDT ?

La plus crédible :

- Croissance : une croissance de + 1,3 % est l'hypothèse la plus crédible : elle est cohérente avec les projections de court terme du gouvernement ainsi qu'avec les estimations à long terme de différentes institutions internationales.
- Taux de chômage : une hypothèse à 7 % à long terme est un choix prudent et réaliste.
- Participation de l'État au système de retraite : il s'agit d'un choix politique (réduction ou maintien du niveau de dépenses en faveur des retraites).

### Le choix du gouvernement est de réduire sa participation

Aujourd'hui, le gouvernement retient d'autres hypothèses économiques. Mais surtout, il choisit unilatéralement de réduire sa participation au système de retraite, hypothèse qui aggrave le plus le déficit du système.

Ce choix politique signifie :

- une baisse des rémunérations réelles (compte tenu de l'inflation)
- un ralentissement – voire un gel – des pensions des fonctionnaires.
- moins de financement des mécanismes de solidarité dans le système de retraite.

Or, plus l'État réduit sa participation, plus le manque à gagner du système de retraite est important. Et ce sont d'abord les plus modestes qui vont le payer !

### Mauvais calcul

Le recul de l'âge d'ouverture des droits a d'abord des effets négatifs sur l'ensemble des finances de la Sécurité sociale. Certaines personnes liquidant leurs droits plus tard seront prises en charge plus longtemps pour les allocations familiales, les arrêts maladies ou les maladies professionnelles. Cela réduit d'un tiers les économies attendues par la réforme.

\* Le rapport du COR présente :

- 4 hypothèses de croissance économique : + 0,7 % ; + 1 % ; + 1,3 % et + 1,6 % par an.
- 2 hypothèses de taux de chômage (5 % et 7 %).
- 2 types de choix politique sur la participation de l'État au financement du système de retraite : maintien ou recul.



FINANCES.CFDT.FR

## CE QUE VEUT LA CFDT

A rebours du gouvernement, et sachant qu'il y a un choix politique à faire, la **CFDT propose non pas un seul chiffre, mais un intervalle qui explicite le besoin de financement futur**. Cette méthode est utilisée par le Comité de suivi des retraites, comité d'expertes et d'experts chargé de rendre une analyse au Gouvernement.

### Quel besoin de financement pour les années à venir ?

Hypothèse : Croissance 1,3% et chômage à 7%		Si l'État maintient sa participation	Si l'Etat ne maintient pas sa participation
COURT TERME	2027	7 Mds €	9 Mds €
MOYEN TERME	2040	4 Mds €	18 Mds €
LONG TERME	> 2040	Amélioration suivie d'un excédent	Stagnation

Le besoin de financement du système de retraite évolue au sein d'un intervalle qui dépend des choix politiques que fera l'État.

Il est très inférieur à ceux précédents les deux dernières réformes des retraites à moyen terme :

- 2010 : 47 Mds € (réforme Fillon)
- 2014 : 28 Mds € (réforme Touraine)

Le sujet financier n'est donc pas catastrophique comme le gouvernement veut le laisser penser au regard des 345 Mds € de dépenses totales pour les retraites chaque année.

### LES CARRIÈRES

**Tout allongement de la durée des carrières doit être volontaire et non contraint.** Or, pour vouloir prolonger sa carrière encore faut-il le pouvoir.

### AMÉLIORER L'EMPLOI DES SENIORS

**En plus d'être juste, agir sur l'emploi des seniors est le premier levier de financement du système des retraites.**

Une hausse de 10 points de l'emploi des seniors – qui consisterait à le ramener à un chiffre comparable à la moyenne de nos voisins européens – comblerait l'essentiel du besoin de financement. Les leviers sont ceux de la formation, de la prévention, de l'aménagement de fins de carrière, etc. Il est possible d'agir sur les comportements tout en garantissant la liberté de choix.

### FAIRE ÉVOLUER LES COTISATIONS

Dans ses projections, le COR démontre qu'une **augmentation de 0,7 point du taux moyen de cotisation permettrait de combler le besoin de financement pour les 25 prochaines années.**

Pour la CFDT, l'**augmentation des cotisations, notamment patronales**, doit pouvoir être envisagée en cas de refus d'engagement des employeurs sur l'emploi des seniors.

Pour financer une meilleure prise en compte de la **pénibilité**, la CFDT revendique la **restauration de la cotisation patronale** supprimée en 2017.

### FAIRE PARTICIPER L'ÉTAT À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Pas de Black social pour les fonctionnaires ! **L'État projette en effet une diminution de la rémunération indiciaire des fonctionnaires (un peu plus de 18 % compte tenu de l'inflation d'ici 2027) au profit de la rémunération indemnitaire** qui n'est pas soumise à cotisation et qui n'ouvre pas de droit à la retraite.

**Augmenter la fiscalité du patrimoine** permettrait d'augmenter les recettes fiscales pour l'État, qui pourrait ainsi contribuer davantage aux mécanismes de solidarité du système des retraites. La fiscalité des revenus du patrimoine doit être alignée sur celle des revenus du travail comme le revendique la CFDT.

### SUPPRIMER LES NICHES FISCALES INJUSTES ET INEFFICACES

La suppression de niches fiscales serait une autre solution pour améliorer les recettes du système. **Il s'agit, par exemple, de certaines exonérations sur les heures supplémentaires qui réduisent les recettes de la sécurité sociale ou les exonérations de cotisations retraites patronales jugées inefficaces.**

**Loin de tout fatalisme, le besoin de financement du système de retraite dépend essentiellement de choix politiques. Dans tous les cas, l'augmentation de l'âge légal est une mauvaise stratégie pour les travailleurs et les travailleuses. Premièrement, car l'efficacité budgétaire d'une telle mesure n'est pas démontrée. Deuxièmement, car c'est une mesure injuste qui accentue les inégalités.**

## LA CFDT LE DIT HAUT ET FORT : 64 ANS, C'EST NON !